



COMMUNE DE EGHEZEE

<p>CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL l'art. L1122-13 §1^{er} du CDLD</p>	<p><u>Le 28 janvier 2021 - 20h</u> PAR VISIOCONFERENCE</p>
---	--

ORDRE DU JOUR :

Séance publique


1. Procès-verbal de la séance du 21 décembre 2020 - Approbation
2. Attribution du titre honorifique de Bourgmestre d'Eghezée – Prise d'acte
3. Conseil consultatif communal des aînés - Désignation des membres
4. Conseil consultatif communal de la personne en situation d'handicap - Désignation des membres
5. Statut administratif des grades légaux - Modification
6. Convention relative au passage d'un véhicule de consultation mobile à conclure avec l'ONE - Approbation
7. Parcelle communale à Longchamps - Correction d'une erreur de la documentation patrimoniale - Cessions à titre gratuit
8. Fabrique d'église de Saint-Germain - Budget 2021
9. Fabrique d'église d'Eghezée - Modification budgétaire de l'exercice 2021
10. Communication en vertu de l'article 4, alinéa 2, du règlement général de la comptabilité communale, des décisions de l'autorité de tutelle

Séance à huis-clos

11. Demande de mise a la retraite d'un agent statutaire – prise d'acte
12. Demande de mise a la retraite d'un agent contractuel – prise d'acte
13. Engagement d'un conseiller en environnement – ratification
14. Ecole communale d'Eghezée I - désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire et à temps partiel. Ratification.
15. Ecole communale d'Eghezée II - désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire et à temps partiel. Ratification.
16. Ecole communale d'Eghezée II - demande de congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement d'une institutrice maternelle.
17. Ecole communale d'Eghezée II- désignation d'une directrice a titre temporaire et à temps plein. Ratification.
18. Ecole communale d'Eghezée II - désignation d'une institutrice maternelle a titre temporaire et à temps partiel. Ratification.
19. Académie d'Éghezée – demande de congé pour prestations réduites accordé au membre du personnel qui a atteint l'âge de 50 ans d'un professeur de formation musicale
20. Académie d'Eghezée - mise en disponibilité pour convenance personnelle d'une surveillante-éducatrice

Pour le collège communal,

La directrice générale


M-A. MOREAU



Le bourgmestre,


R. DELHAISE